Actions du GE
Définition du poste, publication d'une action, sourcing, entretien, sélection des candidats

Actions du GE
Rédaction d'un contrat de travail et gestion des modalités administratives d'embauche

Actions du GE
Facturation pour la mise à disposition d'un salarié = cotisation au GE + coûts liés aux salaires + frais de gestion

Je définis mes besoins en fonction de mon projet & j'évalue ma capacité de financement

Accompagnement et expertise du groupement employeur

Je valide la candidature retenue

Rencontre possible avec des candidats présentés directement par la CPTS

J'adhère au groupement employeur & je signe une convention de mise à disposition d'un salarié

Cadre de la mise à disposition et des obligations de chaque partie

Je règle une facture mensuelle de mise à disposition
Salaire + Gestion

Durée & volume horaire du contrat, taille de la CPTS, nombre de professionnels à coordonner, superficie du territoire, déplacements, etc.

Grille de salaire indexée par la convention collective nationale des bureaux d'études techniques du 15 décembre 1987

J'assure uniquement la gestion quotidienne du suivi d'activité du salarié (définition des missions, espace de travail, matériel)